

1.

Débitrice: **Natalex Sarà**, Presbytère 7, **1004 Lausanne**
2.

Remarques: L'état de collocation est déposé à l'office.
Délai pour intenter action en opposition au 24.08.2006 si-
non l'état de collocation sera considéré comme accepté.
La cession des droits de la masse peut être demandée dans le
même délai
(revendication de propriété - art. 49 et 80 OAOF).

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne

(00182389)